

Caisse de pension Mikron  
Rapport de gestion 2015  
Version abrégée

# Caisse de pension Mikron

## Rapport de gestion 2015

### Un environnement de placement volatil

L'année passée s'est avérée particulièrement volatile. Pour commencer, l'abandon du cours plancher de l'euro a été à l'origine de pertes, suivi presque chaque mois par de fortes variations du taux de change. Suite à cette évolution, la commission des placements a décidé d'une réduction de la part en actions au mois d'août. La performance sur l'année complète se situe donc à +1,13%. Le résultat obtenu est légèrement inférieur au benchmark spécifique aux caisses de pension, mais supérieur aux performances atteintes par les autres caisses de pension en Suisse de +0,70%. Les placements immobiliers notamment ont eu un impact positif sur les rendements. Alors que les placements dans les actions suisses ont permis d'atteindre de bons rendements, ceux dans les actions étrangères ont pour certains présenté de nettes pertes. De manière générale, les obligations (en Suisse et à l'étranger) ont contribué à la stabilité du portefeuille, mais pas à des bénéfices.

### Intérêts sur les avoirs de vieillesse / Pas de changement pour les rentes versées

En raison du résultat de placement prévisible, le conseil de fondation a décidé de rétribuer l'avoir de vieillesse des assurés actifs au taux légal de 1,75% en 2015, aussi bien pour l'avoir LPP que pour l'avoir de vieillesse subobligatoire. Sur la base des résultats de placement de l'année passée et du renchérissement négatif, le conseil de fondation a décidé de ne pas augmenter les rentes.

### Augmentation de la part en immobilier

Après l'abandon du cours plancher de l'euro par la Banque nationale suisse en janvier 2015 et la mise en place d'intérêts négatifs pour les dépôts auprès de la Banque nationale, les rendements des obligations ont continué à baisser. Actuellement, le rendement des obligations de la Confédération conclues pour une durée de dix ans s'élève à -0,40%. Pour cette raison, le conseil de fondation a augmenté la part maximale allouée à l'immobilier de 30% à 36% à l'été 2015. Les investissements dans l'immobilier promettent toujours des bénéfices, ce qui permet à une caisse de pension de répondre à ses devoirs envers les assurés actifs et les bénéficiaires de rente sans se soumettre à des risques de placement plus élevés.

### Influence de la modification des paramètres techniques

Les devoirs des caisses de pension envers les bénéficiaires de rente sont calculés chaque année sur la base du taux d'intérêt technique. En se basant sur les rendements toujours en baisse, la Chambre Suisse des experts en caisses de pension a recommandé la réduction de l'intérêt technique, ce qui entraîne une évaluation plus prudente des obligations. Le conseil de fondation a décidé d'appliquer cette recommandation et baissé le taux d'intérêt technique de 3,0% à 2,75% à compter du 31.12.2015. Cette mesure a entraîné des coûts à hauteur de près de 1,7 million de CHF.

### Augmentation des provisions techniques

L'espérance de vie croissante est une bonne nouvelle pour nous tous, mais elle entraîne également le versement des rentes sur de plus longues durées. En relation avec les risques de placement accrus, une nouvelle réduction du taux de conversion semble inévitable. Pour amortir les répercussions d'une baisse du taux de conversion, des provisions techniques d'un montant de près de 7,7 millions de CHF ont été constituées.

### Caisse de pension Mikron avec un financement solide

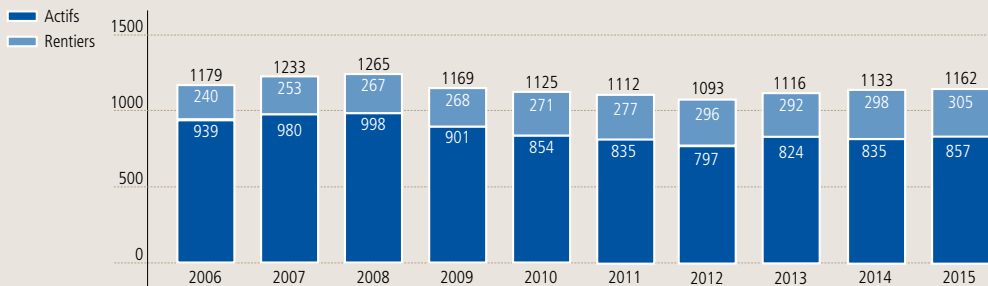
Avec un taux de couverture de 116,9% (année précédente: 123,4%), la caisse de pension Mikron dispose d'une capacité élevée à résister aux risques, ce qui a également été confirmé dans le cadre d'une comparaison avec d'autres institutions de prévoyance. Grâce à l'augmentation des provisions techniques et un établissement de bilan plus prudent des engagements de rente, la caisse de pension Mikron est bien parée pour relever les défis à venir.

Boudry, avril 2016

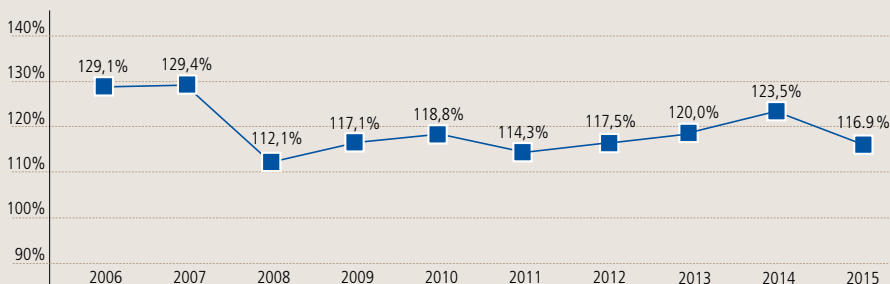
Martin Blom  
Président du conseil  
de fondation

Marco Zumwald  
Directeur

## Evolution de l'effectif (en fin d'année)

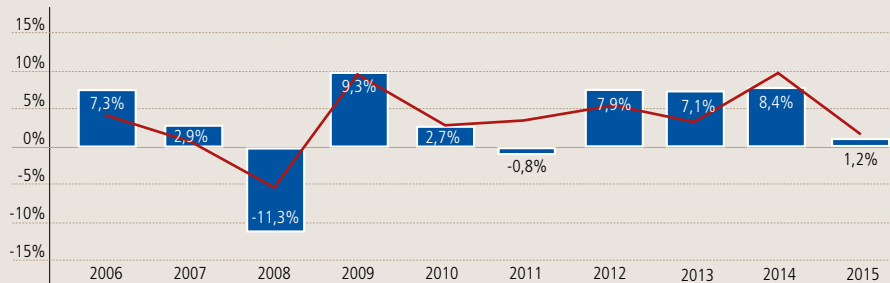


## Evolution du degré de couverture



## Performance annuelle

Indice LPP.93



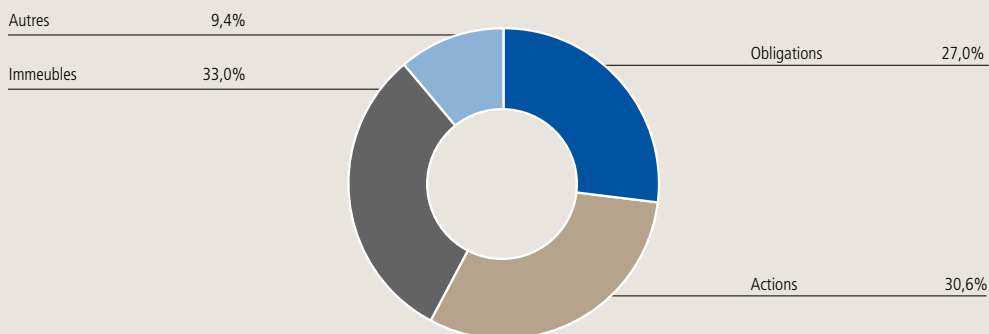
## Bilan

Actifs (CHF)	31.12.2015		31.12.2014	
Placements à court terme	9'876'434	4,0%	3'567'971	1,5%
Obligations suisses	24'490'516	10,0%	32'049'128	13,1%
Obligations étrangères	41'729'134	17,0%	44'472'284	18,2%
Actions suisses	35'928'803	14,7%	33'206'098	13,6%
Actions étrangères	32'871'488	13,4%	41'339'822	16,9%
Actions Emerging Markets	6'149'962	2,5%	8'515'876	3,5%
Participations immeubles en Suisse	50'988'128	20,8%	44'741'943	18,3%
Participations immeubles à l'étranger	13'326'588	5,4%	9'233'657	3,8%
Hedge Funds	200'168	0,1%	3'411'782	1,4%
Senior Secured Loans	7'834'838	3,2%	5'930'285	2,4%
Insurance linked Securities	5'191'695	2,1%	2'117'081	0,9%
Immeubles suisses placements directs	16'594'000	6,8%	15'541'000	6,4%
<b>Total actifs</b>	<b>245'181'754</b>	<b>100,0%</b>	<b>244'126'927</b>	<b>100,0%</b>

### Passifs (CHF)

Engagements	1'303'981	1'673'358
Capital de prévoyance assurés actifs	110'569'996	110'636'023
Capital de prévoyance retraités	73'823'732	69'262'837
Provisions techniques	24'226'000	16'468'000
Réserve de fluctuation de valeurs	35'258'048	39'273'000
Capital de Fondation libre	0	6'813'709
<b>Total passifs</b>	<b>245'181'754</b>	<b>244'126'927</b>

## Structure de la fortune 31.12.2015



## Compte d'exploitation

(CHF)	2015	2014
<b>Cotisations ordinaires et apports de libre passage</b>		
Cotisations réglementaires	9'592'617	9'630'157
Apports de libre passage	2'820'112	5'217'776
Primes uniques de rachat et apports divers	542'007	285'972
Cotisations risqués et administratives assurés/employeur	-1'820'543	-1'815'009
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>11'134'193</b>	<b>13'318'896</b>
<b>Prestations réglementaires</b>		
Rentes	-5'597'576	-5'417'934
Prestations en capital à la retraite	-2'547'237	-4'295'405
Prestations en capital en cas de décès et invalidité	0	0
Remboursements de cotisations	-10'348	0
<b>Prestations extra-réglementaires</b>		
Rente mensuelle complémentaire	0	-458'835
<b>Prestations de sortie</b>		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-4'354'826	-4'696'285
Prestations anticipées EPL et en cas de divorce	-1'142'217	-1'112'338
<b>Dépenses relatives aux prestations et prestations anticipées</b>	<b>-13'652'204</b>	<b>-15'980'797</b>
<b>Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance</b>		
Constitution de capitaux de prévoyance	-4'494'868	-5'694'326
Dissolution/constitution de provisions techniques	-7'758'000	-3'185'000
<b>Charges d'assurance</b>		
Cotisations risqués assurés et employeur	1'517'119	1'513'204
Contributions au fond de sécurité/prime stop loss	-89'684	-84'681
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-13'343'444</b>	<b>-10'112'704</b>
<b>Placements</b>		
Résultat des titres	3'198'074	3'352'899
Intérêts	-15'406	-13'955
Résultat net des investissements immobiliers directs	696'586	183'509
Gains/pertes sur titres	-18'083	16'472'285
Charges administratives des placements	-1'302'926	-1'204'678
<b>Résultat net des placements</b>	<b>2'558'245</b>	<b>18'790'060</b>
Cotisations administratives assurés/employeur	303'424	302'501
Autres produits	22'548	25'845
Frais généraux d'administration	-369'436	-356'683
<b>Résultat d'administration/autres charges/produits</b>	<b>-43'464</b>	<b>-28'337</b>
<b>Dissolution et constitution réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>4'009'568</b>	<b>-1'835'310</b>
<b>Résumé</b>		
Résultat net de l'activité d'assurance	-13'343'444	-10'112'704
Résultat net des placements	2'558'245	18'790'060
Résultat d'administration/autres charges/produits	-43'464	-28'337
<b>Dissolution et constitution réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>4'014'955</b>	<b>-1'835'310</b>
<b>Excédent de charges/produits</b>	<b>-6'813'708</b>	<b>6'813'709</b>

## Législation LPP 2015

Le 16 décembre 2015, Libera et Aon Hewitt ont présenté les principes techniques de la LPP 2015. Ces principes déterminent notamment la probabilité de décès des assurés actifs et des bénéficiaires de rente, mais aussi de la probabilité de devenir invalide. Les données reposent sur la saisie statistique des effectifs d'assurés de 15 grandes caisses de pension (p. ex. caisse de pension de la Confédération PUBLICA, caisse de pension Migros, Fonds de pensions Nestlé, caisse de pension CFF, caisse de pension UBS, caisse de pension Crédit Suisse) entre 2010 et 2014. Le nombre d'assurés pris en compte était de 1,4 million d'assurés actifs et de 0,9 million de bénéficiaires de rente. En raison de la grande base de données, les données peuvent être considérées comme représentatives pour la plupart des caisses de pension.

### Nouvelle augmentation de l'espérance de vie

Selon les derniers chiffres statistiques, l'espérance de vie des hommes de 65 ans a encore augmenté de 10 mois au cours des cinq dernières années et est aujourd'hui de 84,8 ans. Pour les femmes de 65 ans, l'espérance de vie a augmenté de six mois et est aujourd'hui de 86,9 ans. L'espérance de vie plus élevée est synonyme d'une durée de versement plus longue des engagements de rente existants.

### Taux de conversion trop élevés dans la plupart des caisses

Concernant les taux de conversion, l'image suivante se dessine pour l'année de calcul 2016 en fonction du taux d'intérêt technique:

Taux d'intérêt technique	Taux de conversion (âge 65, hommes)
3,0%	5,85%
2,5%	5,52%
2,0%	5,20%

Dans des publications, la Chambre des experts en assurance a indiqué que le taux de conversion technique, calculé selon sa recommandation, pourrait baisser de 2,75% actuellement à 2,0% au cours des années à venir.

Au 31.12.2015, la caisse de pension Mikron affiche un taux d'intérêt technique de 2,75% et le taux de conversion réglementaire est de 6,1% dans le règlement de base ou 5,9% dans le règlement supplémentaire.

### Le risque d'invalidité a baissé

L'analyse des cas d'invalidité montre une nette baisse (en moyenne près de -33%) des cas d'invalidité par rapport aux principes LPP 2010. Ceci correspond également à l'expérience vécue par la caisse de pension Mikron dans les dernières années. Cette évolution positive entraîne la mise à disposition de moins de moyens pour les rentes d'invalidité par les caisses de pension. La dernière modification des règlements de prévoyance de la caisse de pension Mikron a déjà pris en compte cette réalité.

### Conclusions

Aujourd'hui, les caisses de pension sont confrontées au défi d'assurer le versement des rentes à l'avenir dans un environnement de rendements sur capital plus faibles et sur fond d'une espérance de vie plus élevée. La solution au problème est simple en réalité: soit on cotise plus avant le départ à la retraite, soit la durée de cotisation est prolongée (augmentation de l'âge de la retraite et/ou début plus tôt du processus d'économie). L'augmentation de l'âge de la retraite ne semblant actuellement pas réalisable du point de vue politique, il reste uniquement la solution de cotisations plus élevées.

### Exercice des droits de vote aux assemblées générales

La caisse de pension est désormais tenue d'informer les assurés de quelle manière elle a exercé son droit de vote lors d'assemblées générales de sociétés cotées. Cette information est à disposition sur le site Web de la caisse de pension.

## Membres

	1.1.2016	1.1.2015
<b>Affiliés actifs</b>		
Hommes	761	739
Femmes	96	96
<b>Total</b>	<b>857</b>	<b>835</b>
<b>Bénéficiaires de rente</b>		
Rentes de vieillesse	182	181
Rentes d'invalidité	24	22
Rentes de veuves/veufs	76	77
Rentes pour enfants	23	21
Comptés à double	0	-3
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>298</b>



## Organes

### Conseil de fondation

### Représentants des employeurs

Martin Blom, président  
Jean-Charles Authier  
Rolf Rihs  
Claudio Libotte

### Entreprise

Mikron Management AG  
Mikron SA Boudry  
Mikron SA Boudry  
Mikron SA Agno

### Représentants des employés

Christian Huguenin  
Iris Ulrich  
Laura Bressa  
Luigi Bello

Mikron SA Boudry  
forteq Nidau AG  
Mikron SA Agno  
Mikron Tool SA

### Organe de contrôle

Revisia AG, 2502 Biel

### Experts de prévoyance

Aon Hewitt SA, 2000 Neuchâtel

### Financial Consulting

c-alm AG, 9000 St. Gallen

### Gérant

Marco Zumwald

### Siège de l'administration

Caisse de pension Mikron  
Route du Vignoble 17, 2017 Boudry

### Téléphone

032 843 15 10

### Fax

032 843 15 09

### E-mail

mikron.pensionskasse@mikron.ch

### Site Internet

www.mikron-pensionskasse.com



Caisse de pension Mikron  
Route du Vignoble 17  
2017 Boudry  
Suisse  
[www.mikron-pensionskasse.ch](http://www.mikron-pensionskasse.ch)

Parution en français, allemand et italien.

Texte: Caisse de pension Mikron, Boudry  
Conception: Zoebeli Communications AG, Bern  
Photos: Croci & du Fresne, Worblaufen  
Impression: Herren Print AG, Nidau

Avril 2016, © Copyright Caisse de pension Mikron  
Mikron® est une marque déposée de Mikron Holding AG, Bienne (Suisse).

 **MIKRON**